



## CAP Cuisine

### UFA SAINT JOSEPH CHÂTEAU-THIERRY

- **PUBLIC**

Etre agé.e de 15 à 29 ans sauf si dossier RQTH ou sportif de haut niveau

- **PRÉREQUIS**

Etre titulaire du Brevet/CFG ou niveau 3<sup>ème</sup>

- **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

Dépôt du dossier d'admission et passation d'un entretien individuel, réponse sous 10 jours, possibilité de récupérer un dossier d'admission et prise de rdv auprès du secrétariat de l'établissement.

Signature d'un contrat d'apprentissage avec accompagnement de l'UFA

Selon l'article L6222-12 du code du travail « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

- **OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

Aptitudes et compétences visées : Le titulaire du CAP Cuisine est apte à remplir immédiatement les fonctions de commis cuisinier dans tous les secteurs de la restauration d'hôtellerie et de collectivité selon ses formes traditionnelles et évolutives. Une bonne condition physique générale et nécessaires pour devenir « Cuisinier ». Notons que cette formation et profession obligent parfois l'employé à finir son service à des heures tardives. La disponibilité et l'adaptabilité sont deux éléments nécessaires pour réussir dans cette voie.

- Participer aux opérations d'approvisionnement et de stockage
- Contribuer à l'organisation d'une production culinaire
- Organiser le poste de travail tout au long de l'activité de cuisine
- Mettre en œuvre les techniques de base et cuisiner
- Contrôler, dresser et envoyer la production
- Communiquer dans un contexte professionnel

- **PERSPECTIVES POST-FORMATION**

Poursuite d'études en mention complémentaire ou Baccalauréat Positionnement marché de l'emploi en tant que commis de cuisine

Lien vers fiche RNCP: <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26650/>



## *Contenu pédagogique de la formation*

### **BLOC 1 : Organisation de la production de cuisine**

*Les grandes familles de produits alimentaires*

*Les fournisseurs*

*Les stocks et les approvisionnements*

*L'approche économique*

*Les locaux*

*Les modes d'organisation d'une prestation de cuisine*

### **BLOC 2 : Préparation et distribution de la production de cuisine**

*L'organisation du poste de travail*

*Les mesures d'hygiène et de sécurité dans les locaux*

*Les règles et pratiques en matière de développement durable*

*Des éléments de culture culinaire contemporaine*

*Les différentes techniques de cuisson et de préparations culinaires*

*La cuisine régionale*

*Le dressage et l'envoi*

*L'approche sensorielle*

*L'entreprise*

### **BLOC 3 : Prévention Santé Environnement (PSE)**

*Préparation à l'épreuve de Prévention Santé Environnement (PSE)*

# Contenu pédagogique de la formation

## **Français / Histoire-Géographie / Enseignement moral et civique**

### **Français**

*Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer*

*Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire*

*Devenir un lecteur compétent et critique*

*Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle*

### **Histoire-géographie / Enseignement moral et civique**

*Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures*

*Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace*

*Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés*

*Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien*

## **Mathématiques / Physique-Chimie**

*Rechercher, extraire et organiser l'information*

*Proposer, choisir et exécuter une méthode de résolution*

*Expérimenter*

*Critiquer un résultat, avec argumentation*

*Rendre compte d'une démarche ou d'un résultat*



# *Contenu pédagogique de la formation*

## **Education Physique et Sportive:**

*Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues*

*Réaliser une performance motrice maximale*

*Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains*

*Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique*

*Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif*

*Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité*

## **Bloc 3 : Langue vivante étrangère**

*Compétences de niveau A2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)*

*S'exprimer oralement en continu*

*Interagir en langue étrangère*

*Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère*

# *Contenu pédagogique de la formation*

## *Enseignement professionnel*

*Travaux pratiques 5H/semaine*

*Atelier expérimentaux 2X3H/semaine*

*Technologie 2H/semaine*

*Sciences appliqués 2H/semaine*

*Economie Gestion Hôtelière 2H/semaine*

*Chef d'œuvre 54H échelonné sur 2 semaines à projet*

## *Enseignement général*

*Prévention santé environnement 2H/semaine*

*Anglais 2H/semaine*

*Français Histoire Droit civique 3H/semaine*

*Mathématiques Sciences Physique 2H/semaine*

*EPS 2H/semaine*

*Arts appliqués 1H/semaine*

*Espagnol 2H/semaine*

*Accompagnement personnalisé 3H/semaine*





# ORGANISATION DE LA FORMATION

## • MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance centre entreprise  
26 semaines en centre de formation soit un total de 810 heures de septembre 2023 à juin 2025. Plateaux techniques composé de 2 restaurants, bar, réception et hôtel d'application équipés en matériel professionnel.

## • MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen CCF en fin de session  
Epreuves de pratique professionnelle  
Epreuves écrites et orales en enseignement général  
Epreuves sportives suivant l'option

## • VALIDATION

Délivrance d'un diplôme de niveau 3 par le Ministère de l'Education Nationale.  
Validation partielle possible en fonction des résultats du candidat. Pas de passerelle pour ce diplôme.

## • NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum: 5 Maximum: 12

## • DURÉE DE LA FORMATION

Formation sur 2 années (405 heures la 1<sup>ère</sup> année, 405 heures la 2<sup>ème</sup> année) ; de septembre à juin.

## • TARIFS DE LA FORMATION

Prix de vente : 9 000 € par an Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO Employeurs du secteur public, voir décret Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

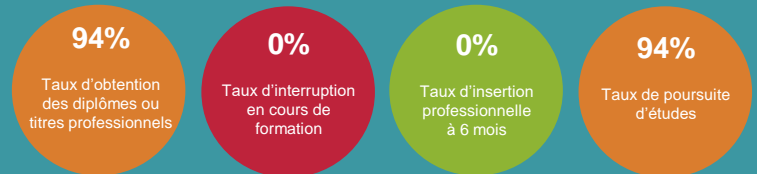
## • ACCESSIBILITÉ HANDICAP

... (Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation, chaque situation est adapté en fonction de la nature du handicap).

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente handicap du CFA Jean Bosco :  
Sophie Dumortier 07.87.14.25.31  
ou dumortier.s@cfajeambosco.fr

## • TAUX DE LA SESSION DE FORMATION 2022



## • VALEUR AJOUTÉE

L'accompagnement de l'apprenti afin de finaliser un contrat grâce à un réseau d'entreprises partenaire, un point écoute mis à disposition de chaque apprenti, la poursuite d'étude possible soit à l'UFA soit au lycée professionnel et technologique grâce à la mixité de parcours, . Un suivi et un accompagnement par nos experts en apprentissage.



## COORDONNÉES

UFA Saint Joseph  
9 Quai Amédée Couesnon  
02400 Château-Thierry  
03,23,84,98,80  
secretariat@saint-jo.com